



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail Justice Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION



.....
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

COMMUNIQUÉ MULTIDIFFUSION

N° 0018/MATD/DGE/2026

RELATIF À LA CLÔTURE DES CAMPAGNES ÉLECTORALES DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET COMMUNALES DU 31 MAI 2026

La Direction Générale des Élections (DGE) informe l'ensemble des acteurs politiques, des candidats, des listes de candidats ainsi que le peuple de Guinée, que conformément aux dispositions des articles 49 et 50 du Code électoral, ainsi qu'aux dispositions du Décret D/2026/0109/PRG/SGG portant modification des dates des élections législatives et communales initialement prévues le 24 mai 2026 et des périodes de campagne électorale y afférentes, les campagnes électorales pour les élections législatives et communales du 31 mai 2026 prendront officiellement fin ce **jeudi 28 mai 2026 à minuit**.

En conséquence, la Direction Générale des Élections demande à tous les partis politiques, mouvements politiques, listes de candidats et candidats de procéder, dans le strict respect des textes en vigueur, au retrait et au désaffichage de tous les supports de communication et de propagande électorale apposés sur les véhicules, dans les lieux publics, sur les panneaux publicitaires ainsi que sur tout autre espace de diffusion.

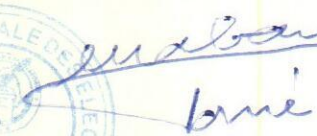
La Direction Générale des Élections rappelle que la période de silence électoral constitue une exigence légale destinée à garantir l'équité entre les candidats, à préserver la sérénité du scrutin et à permettre aux électeurs d'exercer librement leur droit de vote, en toute responsabilité et sans influence.

Par ailleurs, la Direction Générale des Élections invite l'ensemble des électeurs à rejoindre leurs lieux d'inscription afin de participer massivement aux scrutins du 31 mai 2026, dans un esprit de paix, de civisme et de responsabilité citoyenne.

La Direction Générale des Élections saisit également cette occasion pour souhaiter une excellente fête de tabaski à tous les Guinéens, dans l'unité, la fraternité et la concorde nationale.

Que Dieu bénisse la Guinée et protège tous les Guinéens.

Conakry, le 28 mai 2026


Mme CAMARA Djenabou Touré

